



DEMANDE RELATIVE À LA DESTINATION D'UNE URNE

R2213-39, L2213-18-1 à 18-4,

du Code général des collectivités territoriales

Avant tout travaux une demande doit être déposée accompagnée impérativement des justificatifs.*
A noter, si nos services doivent effectuer des recherches pour établir les droits, l'obtention de l'autorisation est conditionnée à d'éventuel résultat dans des délais variables.

Date et heure souhaitées :

Article R2213-39

Modifié par Décret n°2011-121
du 28 janvier 2011 - art. 36

Le placement dans une sépulture, le scellement sur un monument funéraire, le dépôt dans une case de columbarium d'une urne et la dispersion des cendres, dans un cimetière ou un site cinéraire faisant l'objet de concessions, sont subordonnés à l'autorisation du maire de la commune où se déroule l'opération.

Article L2223-18-2

Créé par loi n°2008-1350 du
19 décembre 2008 - art. 16

A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont en leur totalité :

– soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire visé à l'article L. 2223-40 ;

– soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet d'un cimetière ou d'un site cinéraire visé à l'article L. 2223-40 ;

– soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

Je soussigné(e), _____

Nom de jeune fille _____

né(e) le _____ à _____

domicilié (e) _____

nature du lien donnant la qualité pour pouvoir : _____

déclare agir en tant que personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de :

NOM _____ Prénoms : _____

Nom de jeune fille _____

né(e) le _____ à _____

décédé(e) le _____ à _____

demande l'autorisation de faire procéder par l'entreprise :

N° Habilitation : _____ N° SIRET : _____

au dépôt de l'urne

au scellement de l'urne

en service particulier dans le cimetière de la commune de Clermont-l'Hérault

concession n° _____ allée _____ n° d'acte _____

acquise le : _____

Par : _____

nature du lien donnant un droit sur cette concession particulière :

demande l'autorisation de faire procéder à la dispersions des cendres :

en service ordinaire au jardin du souvenir situé au cimetière de la commune

de Clermont-l'Hérault

À _____ le _____

* Justificatifs recevables :

- Mandat délivré à l'entreprise,
- Pièce d'identité du mandant,
- Justificatif de domicile du mandant,
- Acte de décès de la personne faisant l'objet de la demande,
- Attestation de crémation,
- Tout document justifiant le droit à l'inhumation (actes d'état civil, livret de famille, certificat d'hérédité, justificatif de domicile, carte d'électeur...).

Lu et approuvé

(signature de la personne ayant
qualité pour pourvoir aux funérailles)